

Situation des jeunes en Ariège

Mai 2020



Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Occitanie
Plateforme de coordination et d'appui aux départements – Unité Observation, études et statistiques

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations de l'Ariège

Service Vie Associative Jeunesse et Sports

Crédit photo : fotolia.com

Contexte global de l'Ariège

1. Une part des 10-29 ans qui tend à baisser dans la population

Où vivent les jeunes en Ariège ?

2. Les 10-29 ans : entre études, emploi et chômage

2.1 Réussite éducative et orientation scolaire

2.2 Insertion professionnelle et marché du travail

Les jeunes en emploi : conditions d'emploi et catégories socioprofessionnelles

=> Zoom sur les jeunes entrepreneurs en Ariège

La problématique du chômage et de l'insertion

La mobilité, vecteur d'insertion professionnelle

3. Conditions de vie (logement, santé, pauvreté)

3.1 Modes de cohabitation/logement

3.2 Précarité financière

3.3 Santé

Bibliographie

Ce document a pour objectif de constituer une base de recensement de données, et a vocation à être actualisé et complété régulièrement.

Pour toute contribution, merci de contacter :

Contact DRJSCS : Estelle KESSELER, coordinatrice de l'unité Observation, études et statistiques

Contact DDCSPP : Catherine SENE, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse
Alexandre JUNIER, inspecteur de la jeunesse et des sports



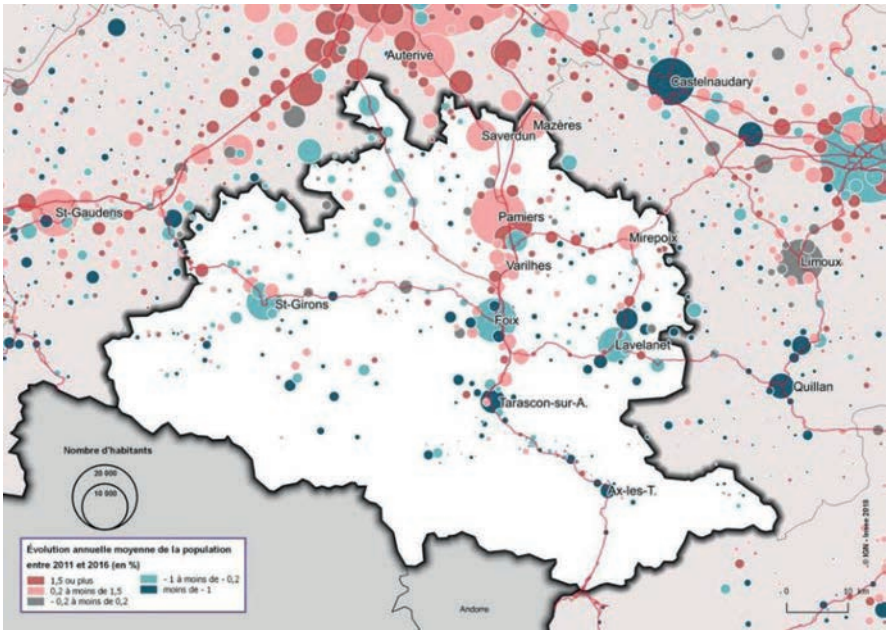
Mai 2020

Contexte global de l'Ariège

L'Ariège est un département montagneux situé au sud de l'Occitanie, contigu avec la Haute-Garonne, l'Aude, les Pyrénées-Orientales et l'Andorre. C'est un des départements dont la population est la plus âgée, avec 30% de 60 ans et plus et une proportion plus élevée qu'ailleurs de retraités.

La population continue de croître mais de manière moindre qu'auparavant. La croissance de la population est dûe exclusivement à l'arrivée de nouveaux arrivants qui viennent s'installer sur le territoire.

Evolution annuelle moyenne au 1er janvier 2016



L'Ariège est le 5^{ème} département de la région Occitanie le plus exposé au chômage, derrière les quatre départements du littoral. Le taux de chômage a fortement augmenté depuis une quinzaine d'années.

L'industrie emploie 15,1% des actifs en emploi, c'est la plus forte proportion dans la région après le Lot (métallurgie, textile, travail du bois, industrie chimique...). Une autre particularité de l'emploi en Ariège est la forte proportion d'emplois dans le secteur non marchand (associations, ...), plus que dans le secteur tertiaire marchand.

Le taux de pauvreté en Ariège est relativement élevé (18,5%), plus élevé que les moyennes nationale et régionale.

Enfin, une autre caractéristique de l'Ariège est la très forte proportion de résidences secondaires : près d'un logement sur quatre.

Remarque : la tranche des 11-25 ans, cible privilégiée de l'étude, n'est pas forcément identifiable en tant que telle dans toutes les sources de données. On retrouvera le plus souvent la tranche des 10-24 ans ou 15-29 ans.

1. Une part des 10-29 ans qui tend à baisser dans la population

Au 1^{er} janvier 2020, le département de l'Ariège compterait 29 368 jeunes de 10 à 29 ans¹, soit une part de 19,3% de la population départementale (qui s'établit à 152 398 habitants). A titre de comparaison, cette part s'élève à 22,5 % en Occitanie et 23,4% en France métropolitaine. L'Ariège fait partie des départements les plus âgés avec un âge moyen de la population de 44,3 ans² (41,8 en Occitanie et 40,1 en France).

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

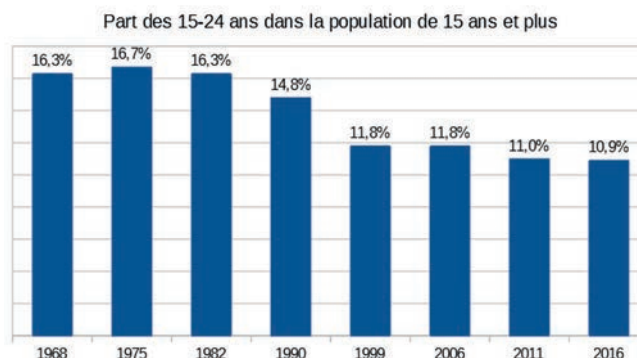


Département	10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		Total jeunes		Total
09 Ariège	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	152 920
	4286	4422	3700	4203	2726	3451	3144	3559	13856	15635	
	8708		7903		6177		6703		29491		

Source : INSEE, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

Depuis 1968, la part des 16-24 ans dans la population de 16 ans et plus a ainsi connu trois périodes. Si le département dénombrait plus de 18 000 jeunes de 16 à 24 ans jusqu'en 1982, représentant 16% de la population, leur nombre chute entre 1982 et le début des années 2000. Le nombre de 16-24 ans ariégeois augmentent depuis, mais son poids dans la population totale stagne, cette dernière augmentant.

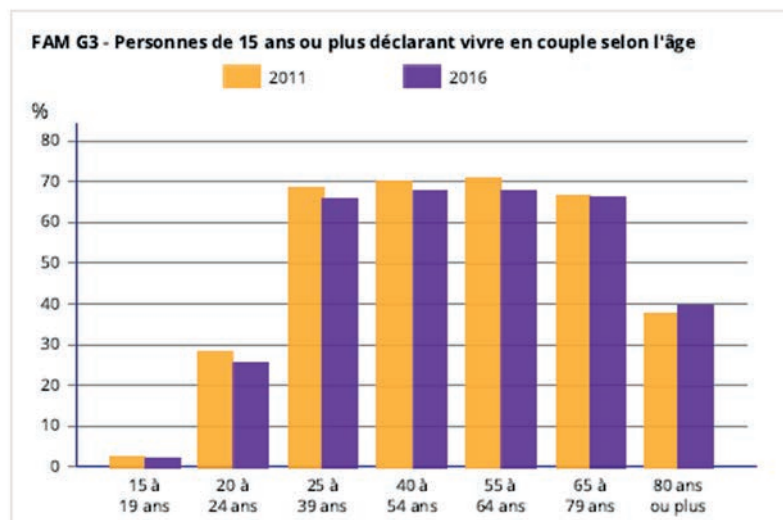
	15-24 ans	15 ans et plus	Poids
1968	17 908	110 028	16,3%
1975	18 625	111 280	16,7%
1982	18 436	112 704	16,3%
1990	16 933	116 670	14,8%
1999	13 647	115 279	11,8%
2006	14 509	122 500	11,8%
2011	14 087	127 407	11,0%
2016	14 080	128 852	10,9%



Source : INSEE RP

¹ Source : Insee - Estimations de population 1er janvier 2020

Les jeunes ariégeois de 15 à 24 ans déclarent vivre en couple dans une plus grande proportion que leurs homologues occitans ou habitant ailleurs sur le territoire national. Ainsi, près de 26% des ariégeois de 20 à 24 ans affirment vivre en couple, contre 23% des Occitans du même âge. En revanche, parmi les ménages ariégeois, 17% des 20 à 24 ans déclarent vivre seuls, contre 26% de leurs homologues occitans sous l'effet des études supérieures.

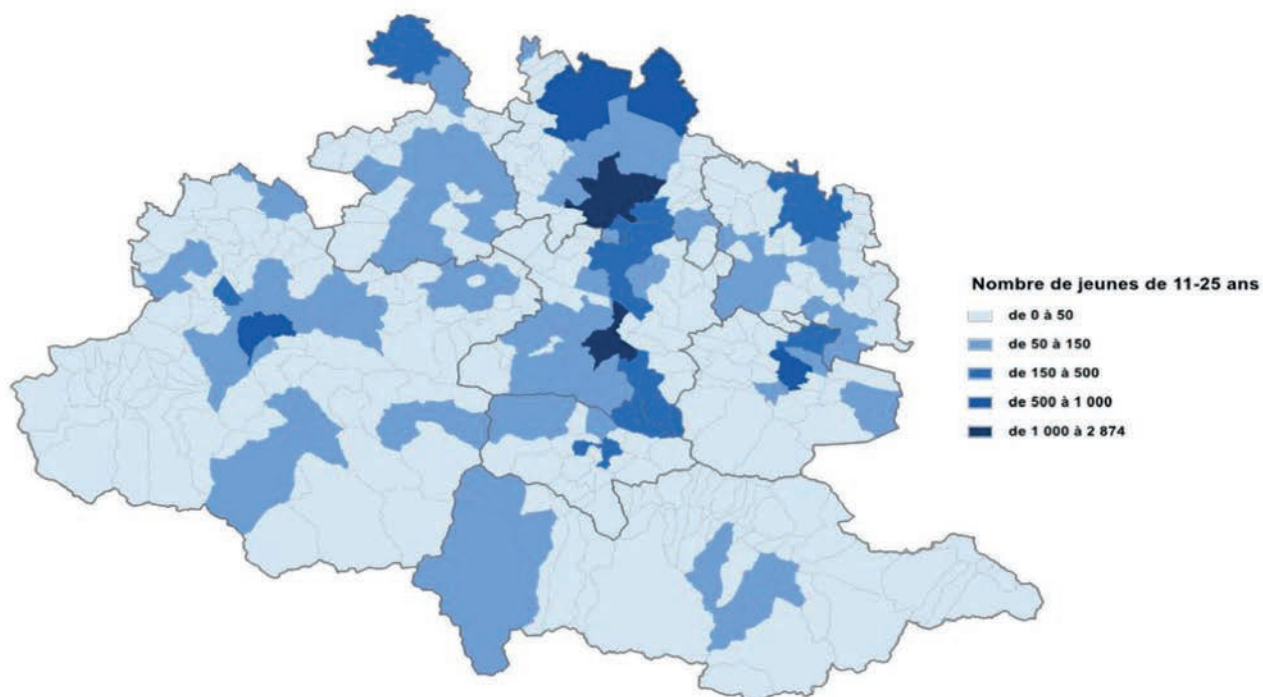


Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019).

Où vivent les jeunes en Ariège ?

Pamiers compte 2 874 jeunes de 11-25 ans, soit 18,3% de sa population ; Foix, 1 500 - 15,6% de la population -. La communauté de communes des Portes d'Ariège-Pyrénées comprend la proportion de jeunes la plus élevée.

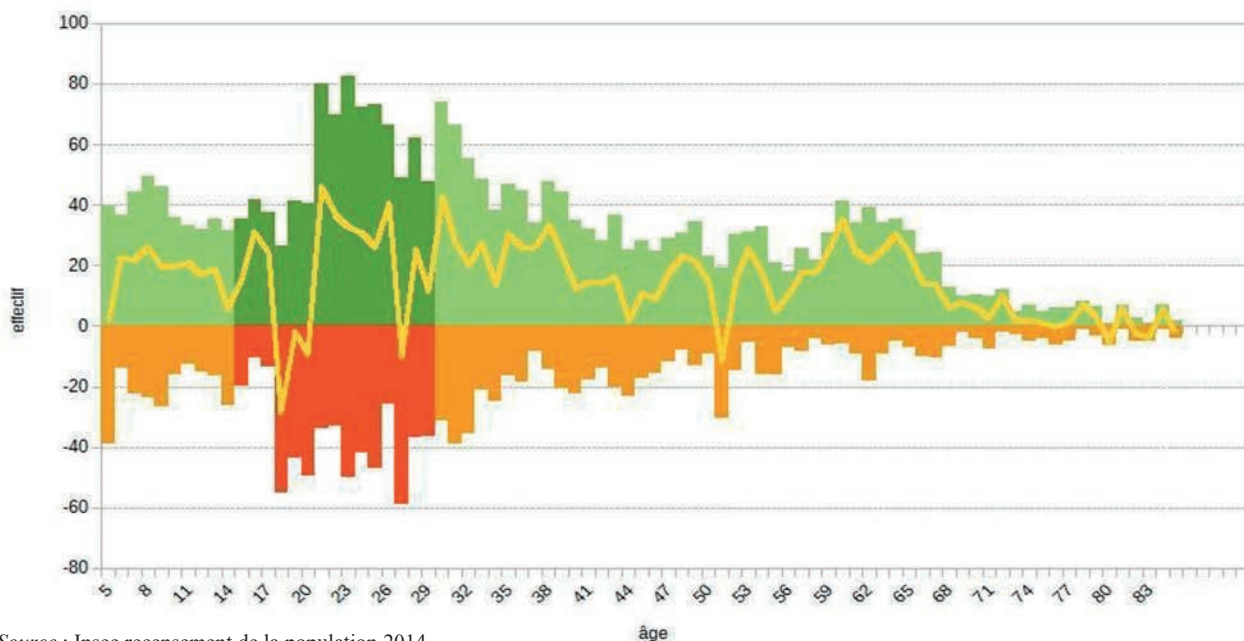
Répartition des jeunes de 11-25 ans sur le territoire



Source: Insee, Recensement de la population 2016
Cartographie: DRJSCS Occitanie - PCAD/OES
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Si l'on observe les migrations résidentielles, le solde des flux migratoires (solde des entrées et sorties du territoire) est négatif entre 18 et 20 ans, très certainement en lien avec la poursuite d'études ou l'entrée dans la vie active. Mais **dès 21 ans, le solde redevient positif, signe que des jeunes arrivent (ou reviennent) sur le territoire**. Les dynamiques migratoires, que ce soient celles des jeunes ou de la population en général, diffèrent selon les territoires à l'intérieur du département : l'attractivité de l'emploi, la présence de services ou la proximité des axes routiers sont autant de facteurs qui influent sur les décisions. La carte sur l'évolution annuelle de la population reflète en partie ces différentes dynamiques de territoires.

Migrations résidentielles de et vers l'Ariège :



Source : Insee recensement de la population 2014.

Champ : personnes résidant dans le département en 2013 ou en 2014, hors départs à l'étranger.

En termes de projections de population, l'Insee prévoit que la part des jeunes de 10-24 ans à l'horizon 2050 soit de 13,9% de la population. La baisse en volume est faible mais la forte augmentation de la part de la population âgée de 65 ans et plus sera telle que les jeunes seront proportionnellement moins présents. L'âge moyen de la population reculera de 5 années.

	2020			2050		
	Population en milliers	Part des 10-24 ans	Âge moyen	Population en milliers	Part des 10-24 ans	Âge moyen
Ariège	153	14,9	44,3	172	13,9	49,6
Occitanie	5 684	16,8	41,9	6 934	16,1	46,2

Source : Insee, modèle de projection Omphale 2017.

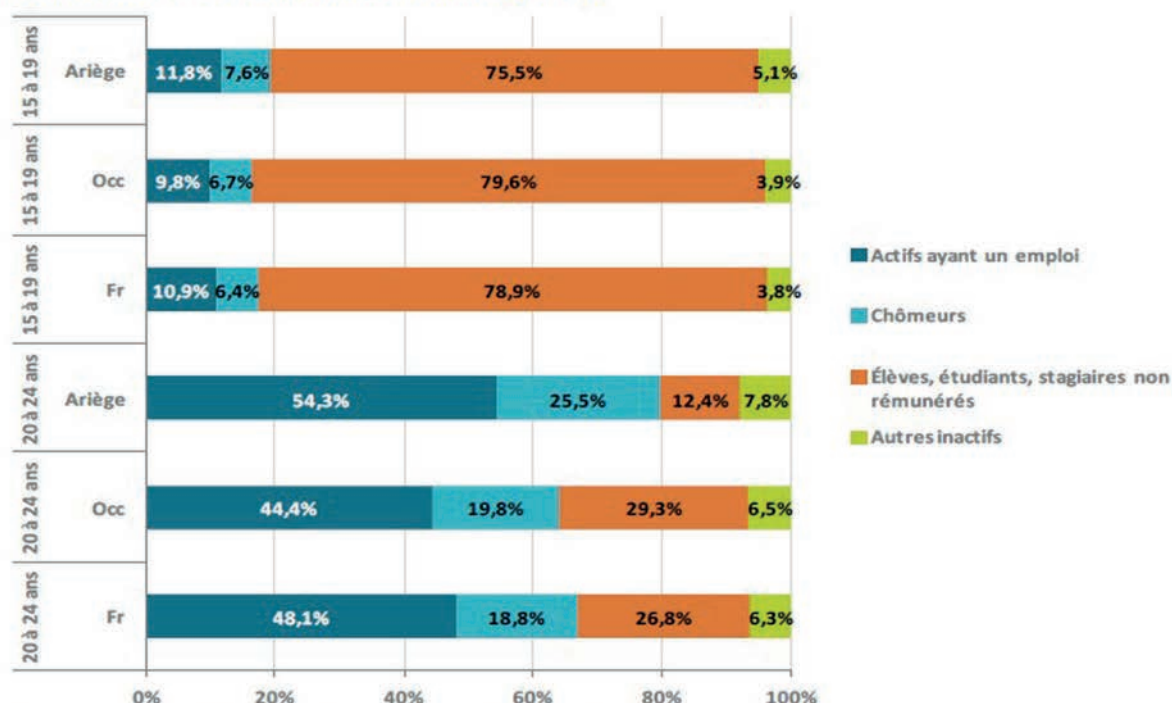
2. Les 10-29 ans : entre études, emploi et chômage

Les jeunes de la tranche d'âge des 10-14 ans suivent leur cursus scolaire, fin de primaire-collège. Parmi les 15-24 ans, en Ariège, 46 % sont actifs (en emploi ou au chômage) et 48% sont élèves ou étudiants. Ces proportions diffèrent selon que l'on s'intéresse aux tranches d'âge des 15-19 ans (majoritairement élèves, étudiants), à celles des 20-24 ans, déjà dans les 1ers pas de la vie active.

Plus fréquemment actifs quelle que soit la tranche d'âge :

Les jeunes vivants en milieu rural entrent plus tôt sur le marché du travail que les jeunes urbains². On retrouve ce constat dans l'Ariège où **les jeunes actifs (en emploi ou au chômage) sont sur-représentés par rapport aux moyennes régionale et nationale**, quelque soit les tranches d'âge. Parmi les 20-24 ans, cette proportion est de 80% contre 64% en Occitanie et 67% en France métropolitaine.

Répartition des 15-24 ans selon leur activité (en %) :



Source : Insee, recensement de la population 2015, traitements DRJSCS Occitanie

2.1 Réussite éducative et orientation scolaire

L'Ariège compte 11 907 élèves dans l'enseignement du 2nd degré répartis dans 30 établissements : 18 collèges (dont 4 privés sous contrat), 5 lycées d'enseignement général et technologique (dont 1 privé) et 6 lycées d'enseignement professionnel (dont 1 privé). Il existe également un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) situé à Pamiers.

Concernant l'enseignement supérieur, l'Ariège compte 961 étudiants répartis sur plusieurs sites dont le principal est à Foix. A lui seul, il regroupe 75% des étudiants.

² « Place des jeunes dans les territoires ruraux », rapport CESE, janvier 2017

		PUBLIC			PRIVÉ SOUS CONTRAT		
		2018	2019	Prév. 2020	2018	2019	Prév. 2020
Ariège	1 ^{er} cycle (y.c. SEGPA)	6 165	6 164	+ 46	866	878	- 11
	2 nd cycle (GT et Pro)	4 165	4 078	- 59	414	447	+ 18
	Post Bac	297	274	+ 6	0	0	0
	Total	10 627	10 516	- 7	1 280	1 325	+ 7

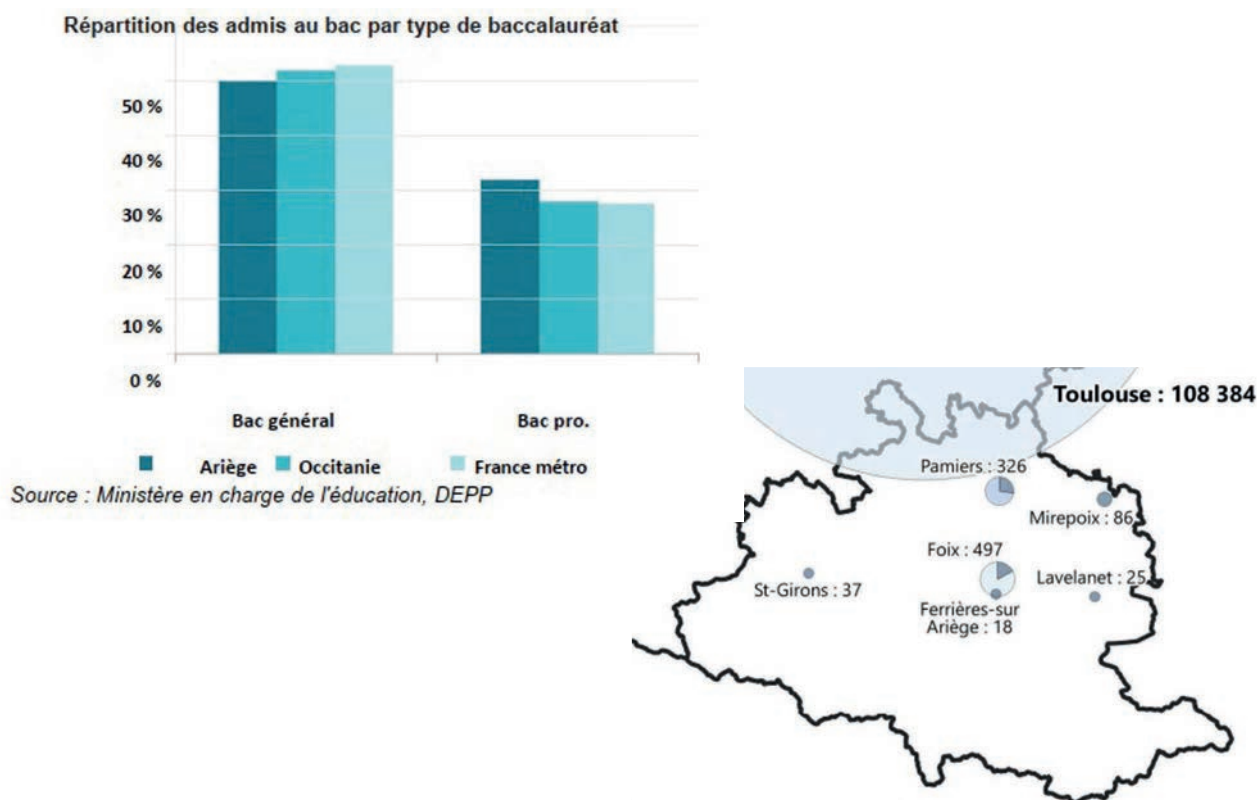
En terme de réussite scolaire, les taux de retard en classe de 6^{ème} et 2nde sont plus élevés qu'au niveau national ou dans l'académie de Toulouse³ :

- pour la 6^{ème} : le taux est de 7,9% (France : 6,8% / Académie : 5,8%),
- pour la 2nde générale et technologique (GT), le taux est de 6,8% (France : 6,6% / Académie : 5,6%),
- 2nde professionnelle : 32,2% (France : 31,3% / Académie : 29,9%).

Le taux de réussite au baccalauréat⁴ (tous Bac) lors de la session 2017 est de 85,5% (respectivement 87,9% en Occitanie et 88% pour la France métro.), soit légèrement inférieur.

En Ariège, on observe le même phénomène que celui décrit dans le rapport du CESE sur les jeunes ruraux cité plus haut : **une orientation scolaire plus tournée vers les filières professionnelles**, notamment car elles sont plus présentes sur le territoire. Elles constituent une offre de proximité, et paraissent donc plus accessibles aux jeunes Ariégeois, d'un point de vue géographique mais également financier.

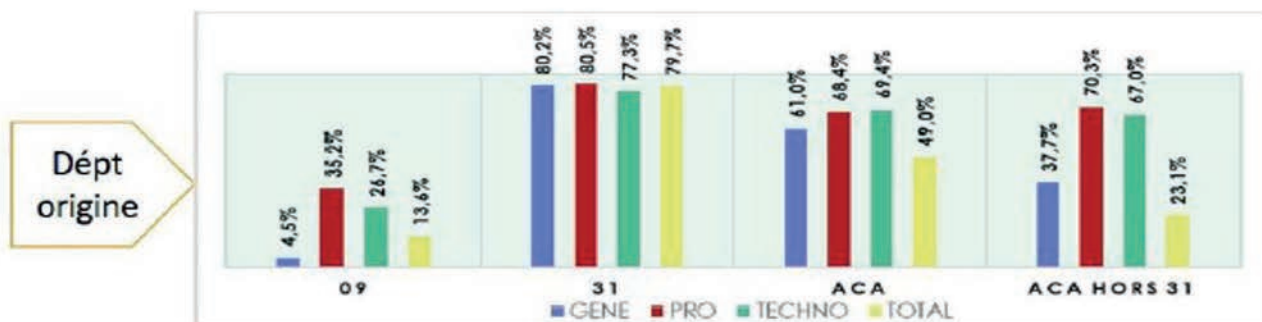
Le graphique ci-dessous montre la proportion légèrement plus élevée des lycéens qui sont admis au bac professionnel, par rapport à la moyenne en Occitanie ou en France.



³ Source : L'Académie en chiffres 2018-2019, Toulouse. Taux de retard : le taux de retard d'une académie est calculé en rapportant le nombre d'élèves scolarisés dans cette académie et en retard à l'entrée en 6e, au nombre total d'élèves primo-entrants en 6e scolarisés dans cette académie à la rentrée 2014.

⁴ Source : L'Académie en chiffres 2017-2018, Toulouse

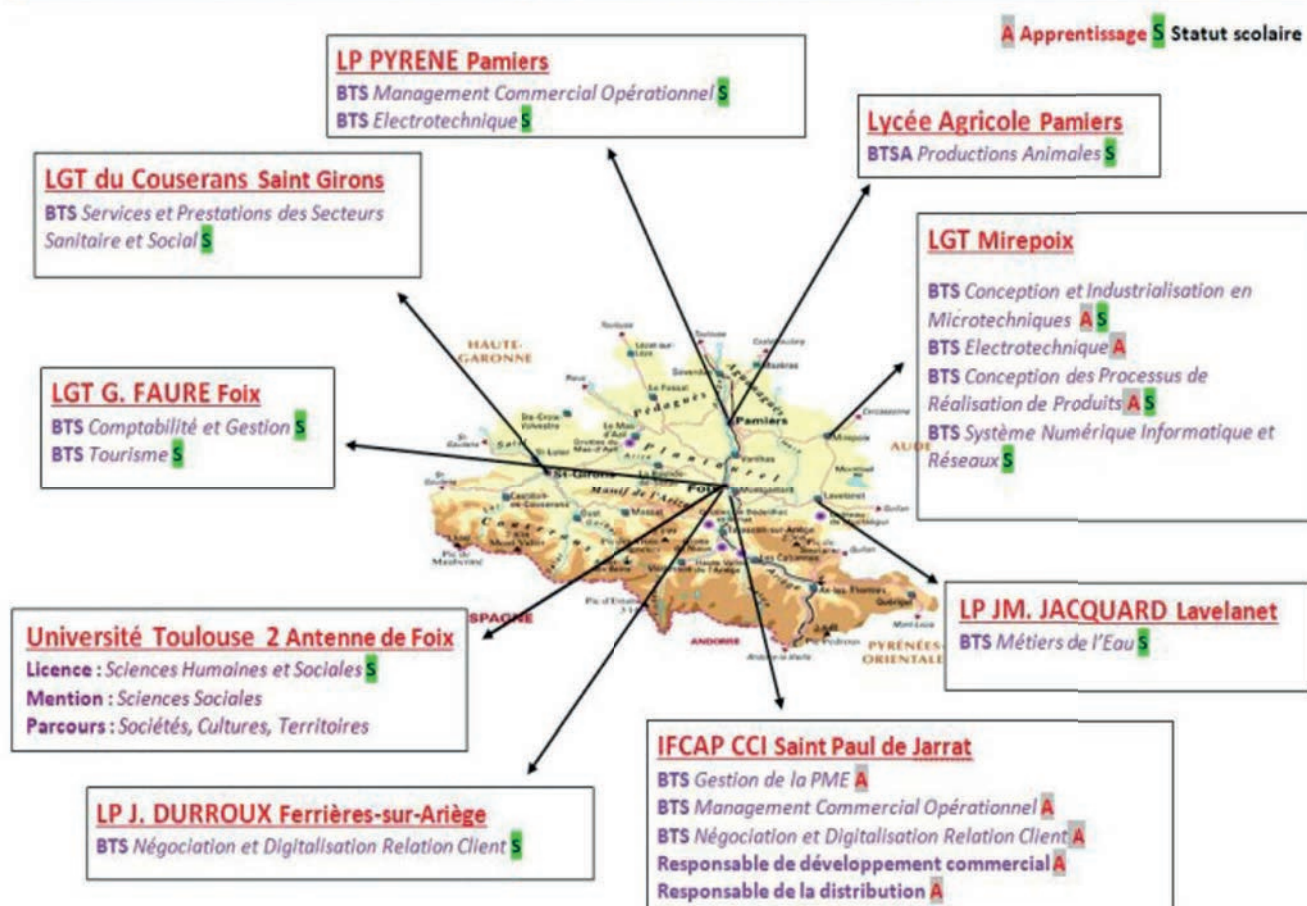
Il n'en demeure pas moins que l'offre de formations du supérieur implique que **seuls 4,5% des bacheliers généraux poursuivent leurs études post bac en Ariège.**



La mobilité des néo bacheliers acceptés Départements 09 et 31 – Académie de Toulouse

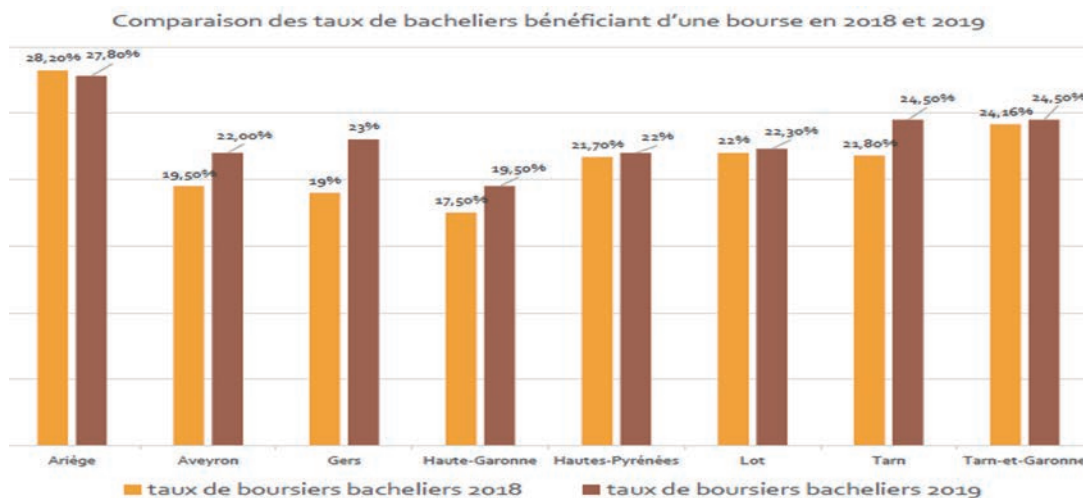
En 2019, 961 étudiants étaient présents sur le territoire ariégeois, que ce soit dans la filière générale ou professionnelle.

LES FORMATIONS POST BAC EN ARIEGE

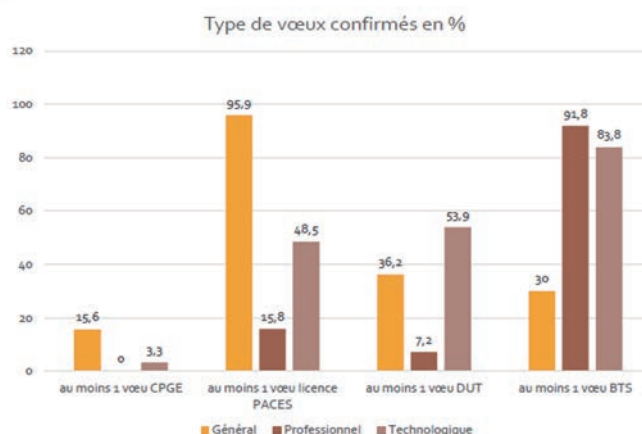
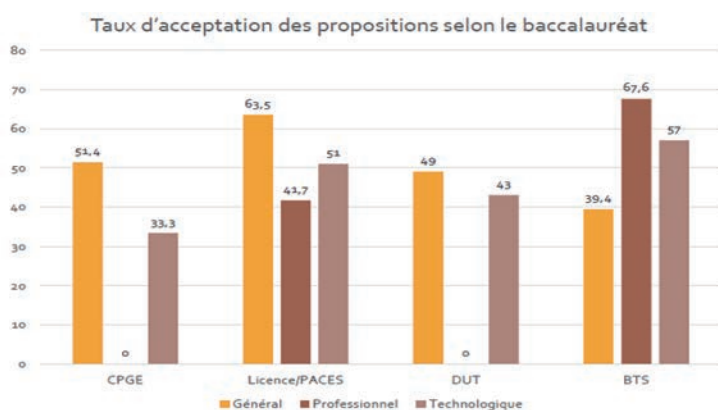


A la carte ci-dessus s'ajoutent l'institut de formation en soins infirmiers à Pamiers, et les 3 pôles de formations spécialisées de l'université de Toulouse Jean-Jaurès autour des questions de géographie, d'aménagement du territoire, d'environnement, de tourisme durable, d'e-tourisme et de formation aux métiers de l'éducation (Licences et Masters), un Diplôme Universitaire (Gardien de refuge de montagne), avec un total de près de 420 étudiants accueillis.

Il convient de mentionner par ailleurs que l'Ariège dispose d'un taux de bacheliers bénéficiant d'une bourse supérieur à tous les départements de l'académie de Toulouse.

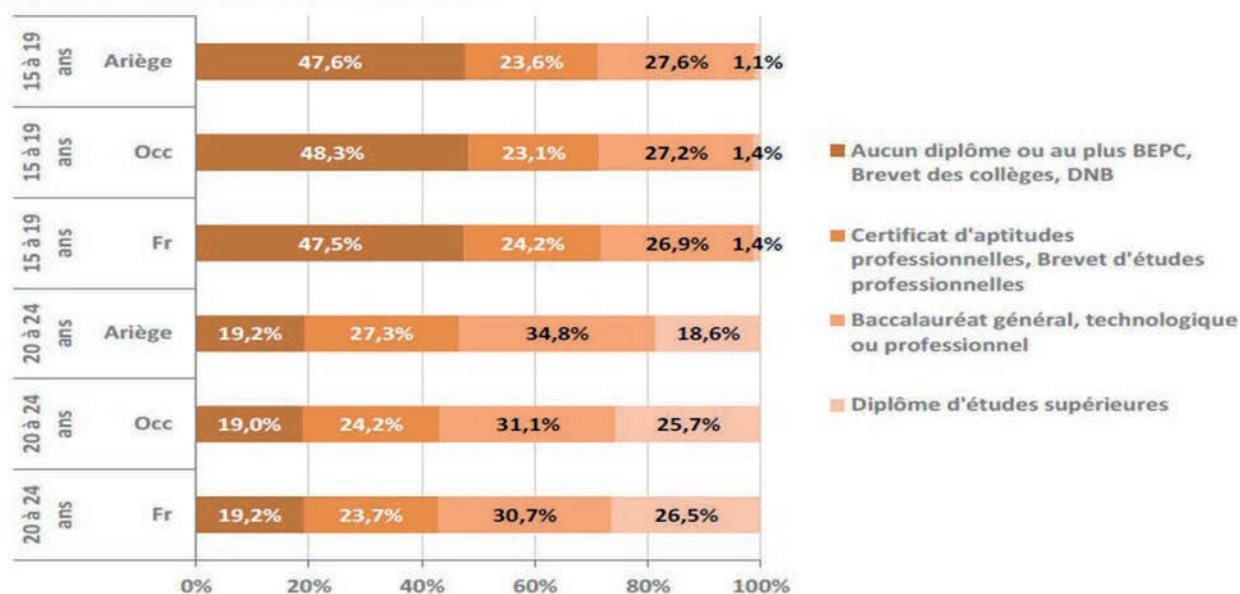


Moins représentés dans les filières les plus sélectives, nos jeunes ariégeois peuvent être sujets à l'autocensure. Ainsi, seuls 15,6% des élèves de terminale générale scolarisés en Ariège ont confirmé au moins un vœu de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) et seuls 51,4% des élèves de terminale générale scolarisés en Ariège acceptent une proposition de CPGE qui leur a été faite suite à leur demande.



La proportion de jeunes diplômés d'études supérieures parmi les 20-24 ans est beaucoup plus faible qu'ailleurs. Ceux qui restent s'orientent majoritairement vers les filières professionnelles plus courtes et qui permettent un accès au marché du travail plus tôt. Les taux de scolarisation des 18-24 ans sont mécaniquement, plus faibles qu'au niveau régional ou national. La proportion de jeunes Ariégeois n'ayant aucun diplôme est identique aux proportions en Occitanie ou en France.

Répartition selon le diplôme le plus élevé (en %) :



Source : Insee, recensement de la population 2015, traitements DRJSCS Occitanie

On observe également une part non négligeable de **jeunes en apprentissage** parmi les 16-25 ans. L'Ariège comptait à fin 2017, 714 jeunes apprentis soit une part de 5,1% parmi les 16-25 ans (respectivement 4,8% en Occitanie et 5,2% en France métro.)

Entrées en apprentissage selon l'âge de l'apprenti par campagne

	Campagne		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Ariège			
De 16 à 25 ans	304	290	255
26 ans et plus	10	15	13
Ensemble	314	305	268
Occitanie			
De 16 à 25 ans	8 843	9 298	9 574
26 ans et plus	465	1 058	1 251
Ensemble	9 308	10 356	10 825

Source: Ari@ne

2.2 Insertion professionnelle et marché du travail

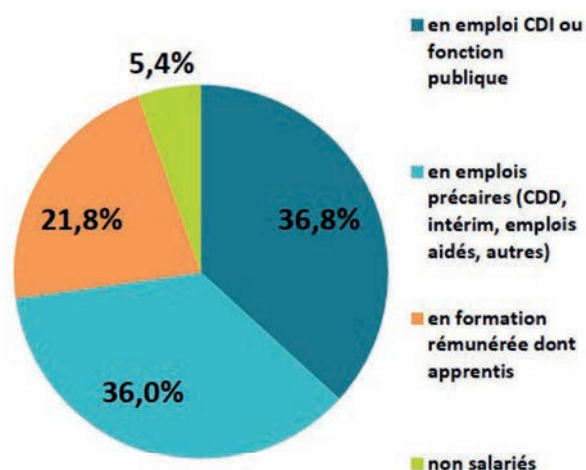
🕒 Les jeunes en emploi : conditions d'emploi et catégories socioprofessionnelles

Près de 37% des jeunes Ariégeois de 15-24 ans sont en emploi, soit 4 100 jeunes environ. Près de 37% d'entre eux sont en emploi durable (CDI ou fonction publique), soit une proportion nettement plus faible qu'ailleurs (43% pour les jeunes Occitans, 44,2% en France). La proportion de jeunes en emplois précaires (CDD, intérim, emplois aidés...) est quasiment équivalente, 36 %. Par contre, elle est beaucoup plus élevée qu'ailleurs en Occitanie ou au niveau national.

Comme pour le chômage, la situation plus précaire des jeunes en emploi est un phénomène généralisé en France. Il est plus rare d'être embauché en CDI dès les premières années de sa vie professionnelle. Cependant, la situation paraît encore plus dégradée en Ariège, du fait de la situation globale de l'emploi.

Pour l'ensemble de la population, les proportions d'emplois en CDI sont légèrement inférieures et l'emploi précaire plus présent également.

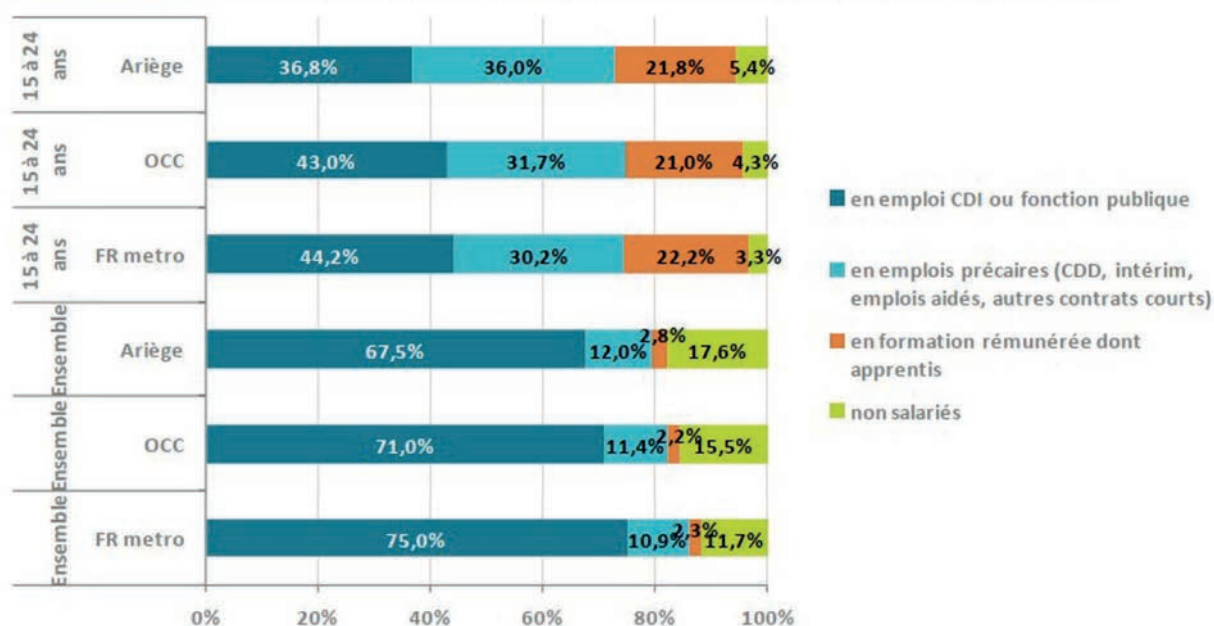
Répartition des jeunes Ariégeois de 15-24 ans selon leurs conditions d'emploi :



Source : Insee, RP 2016 – Traitements DRJSCS Occitanie

78,7% des jeunes Ariégeois exercent un emploi à temps complet. C'est plus élevé que pour les jeunes en Occitanie mais équivalent à la population totale de l'Ariège.

Répartition des jeunes de 15-24 ans et de l'ensemble de la population, en emploi, selon leurs conditions d'emploi :

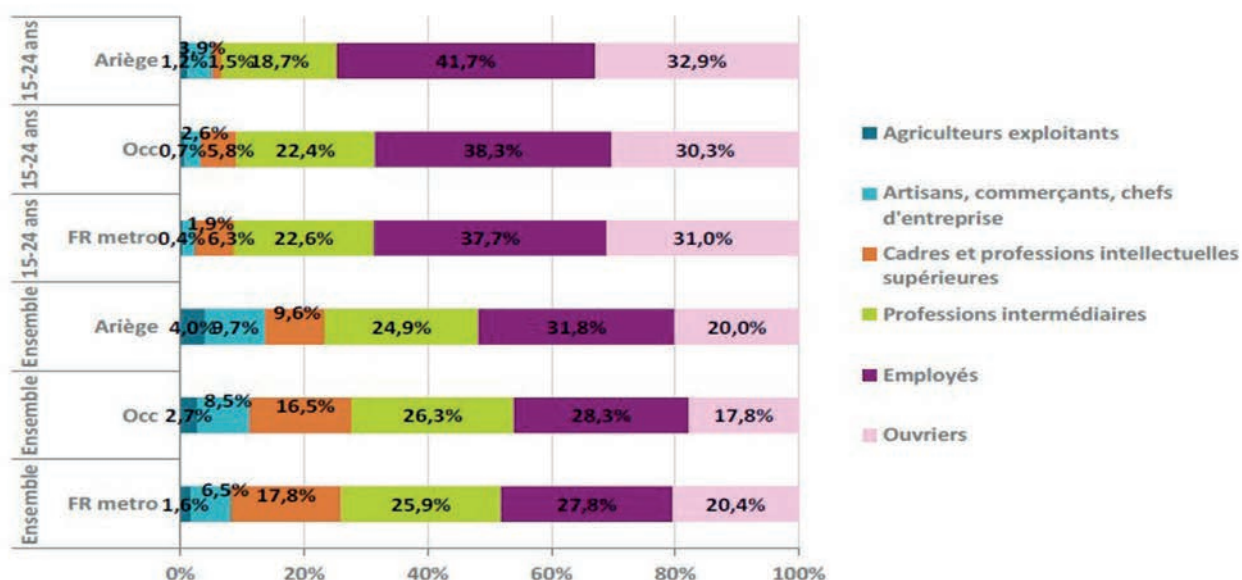


Source : Insee, recensement de la population 2016, traitements DRJSCS Occitanie

En 2016, **38,5% des femmes de 15 à 24 ans sont à temps partiel** (14,5% des garçons). Elles bénéficient de surcroît d'un salaire net horaire moyen bien inférieur au niveau national – 8,8 euros contre 9,6 euros en moyenne au niveau national -. Le type d'emplois présents sur le territoire impacte aussi directement le profil des catégories socioprofessionnelles des jeunes ariégeois. L'Ariège est le second département le plus industrialisé d'Occitanie après le Lot (26% des emplois sont concentrés dans le secteur de l'industrie contre 15% en moyenne dans la région). 73% des personnes en emploi en Ariège occupent un emploi dans le secteur public ou les services, respectivement 39% et 34%. La part du secteur public est un peu moins élevée en Occitanie (34%) mais celle des services est beaucoup plus élevée (44%). Par contre, la part des personnes qui occupent un emploi dans l'industrie (manufacturière, extractives et autres) est plus importante : 14% contre 10%. La part des personnes en emploi dans l'agriculture (plus sylviculture et pêche) est équivalente (4%). A noter que les moins de 25 ans bénéficiant d'un contrat Parcours Emploi Compétence ne sont que 5 %, contre 18 % en Occitanie.

Les employés sont surreprésentés chez les jeunes de 15-24 ans en Ariège, par rapport au reste de l'Occitanie. On observe également proportionnellement plus d'agriculteurs et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises, notamment lié à la plus grande présence d'indépendants (non-salariés).

Répartition des jeunes de 15-24 ans et de l'ensemble de la population en emploi, selon leurs catégories socioprofessionnelles :



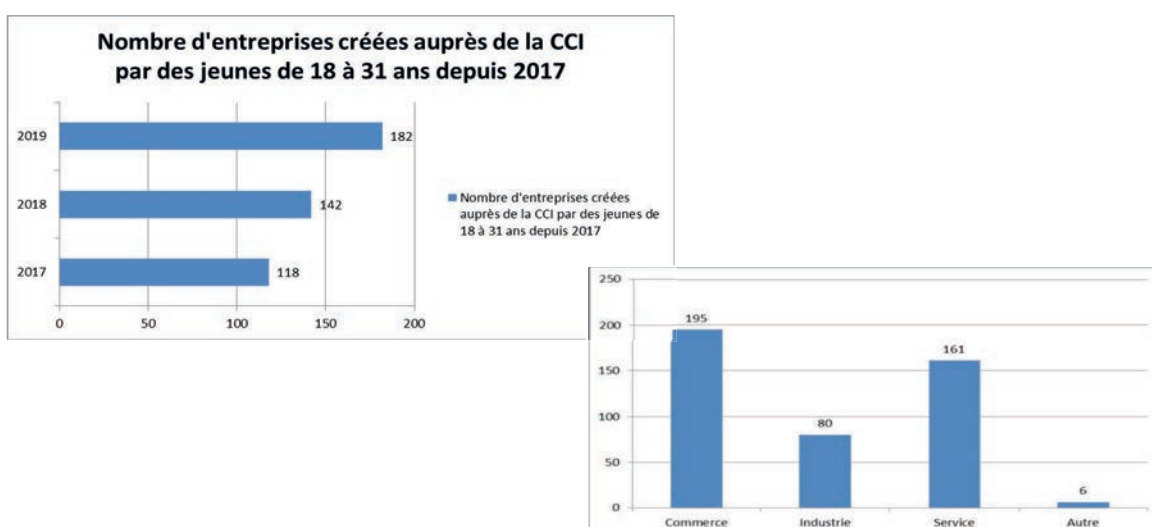
Source : Insee, RP 2016 – Traitements DRJSCS Occitanie

Zoom sur les jeunes entrepreneurs en Ariège

Les jeunes ruraux de manière générale, sont plus enclins à créer leur propre activité. En Ariège, la proportion de jeunes non-salariés (indépendants ou employeurs) est ainsi légèrement plus élevée.

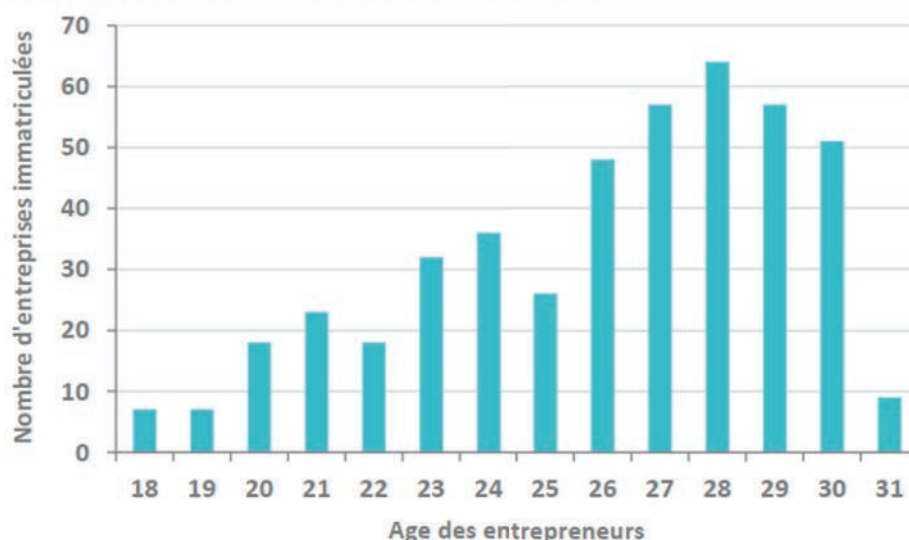
Sur les 3 dernières années (de 2017 à 2019), 453 entreprises, soit 11 %, ont été créées en Ariège par des jeunes de 18 à 31 ans, dont 40% sur la seule année 2019 : 47,2% dans le commerce, 15,9% dans l'industrie et 35,5% dans les services. 23% des entreprises ont été créées par des femmes.

On observe sur les tranches d'âge plus élevées, notamment les 25-39 ans, que cette proportion est effectivement plus élevée en Ariège. Le nombre de créations d'entreprises par des jeunes ariégeois est ainsi important et en constante augmentation depuis plusieurs années.



C'est entre 27 et 29 ans que les jeunes ariégeois créent le plus d'entreprises – quasiment 40% de l'ensemble.

Répartition par âge des jeunes entrepreneurs de moins de 31 ans :



Sources : données CCI Ariège, 2017-2018-2019

En Ariège, nous dénombrons ainsi, en 2019, 453 entreprises immatriculées par des jeunes de 18 à 31 ans au sein de tous les cantons :

- ◆ Canton d’Ax-les-Thermes : 11
- ◆ Canton de Castillon en Couserans : 9
- ◆ Canton de Foix : 38
- ◆ Canton de La-Bastide-de-Serou : 4
- ◆ Canton de Lavelanet : 24
- ◆ Canton de Le Fossat : 12
- ◆ Canton de Le Mas d’Azil : 1
- ◆ Canton Les Cabannes : 3
- ◆ Canton Massat : 7
- ◆ Canton Mirepoix : 35
- ◆ Canton Oust : 4
- ◆ Canton Pamiers : 97
- ◆ Canton Saint-Girons : 13
- ◆ Canton Saint-Lizier : 15
- ◆ Canton Sainte-Croix-Volvestre : 4
- ◆ Canton Saverdun : 25
- ◆ Canton Tarascon-sur-Ariège : 15
- ◆ Canton Varilhes : 28
- ◆ Canton Val-de-Sos : 3

Ce dynamisme est tout aussi remarquable quant aux **créations d’exploitations agricoles**.

Si le nombre total de chefs d’entreprises agricoles et le nombre d’installations est relativement stable depuis 2016, le nombre de chefs d’entreprises et d’installation de jeunes de moins de 30 ans est en constante augmentation. **Le nombre de chefs d’entreprises agricoles de moins de 30 ans a ainsi doublé depuis 2016** – ils sont passés

de 87 en 2016 à 169 en 2019, soit une proportion de 3,8% à 7,1% parmi l’ensemble des chefs d’entreprises agricoles. Ils représentent 7 % des chefs d’entreprises agricoles ariégeois contre seulement 3,7% en 2016. Les installations des chefs d’entreprises agricoles de moins de 30 ans qui représentaient 34% du total en 2016, représentent 44% en 2018.

NOMBRE CHEFS D'ENTREPRISES AGRICOLES				
	2016	2017	2018	2019
Nombre total chefs d'entreprises agricoles	2315	2299	2331	2367
Nombre chefs d'entreprises de moins de 30 ans	87	93	117	169

Le nombre d’installations de chefs d’entreprises agricoles a, quant à lui, augmenté de 35% par rapport à 2016. Ainsi, **en 2018, les moins de 30 ans ont constitué près de 45% des installations totales d’exploitations**.

NOMBRE D'INSTALLATIONS			
	2016	2017	2018
Nombre total installations	122	141	130
Nombre installations chefs d'entreprises de moins de 30 ans	42	50	57

Sources : données MSA Ariège

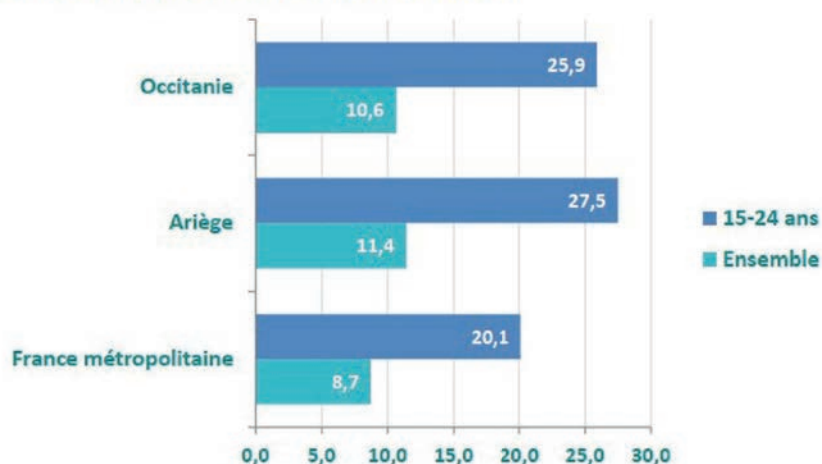
🕒 La problématique du chômage et de l'insertion

Le taux de chômage chez les jeunes est une problématique nationale. Quelque soit le département, le taux de chômage chez les jeunes est plus élevé. Pour l'ensemble de la population française, il est de l'ordre de 8,7% et plus de deux fois plus élevé pour les 15-24 ans (20,1%).

En Ariège, le taux de chômage est de 11,4 %. Il est plus élevé que la moyenne régionale (10,6%) et encore plus par rapport au taux national (8,7%). Il en est de même pour **le taux de chômage des jeunes qui s'élève à 27,5%, soit 7,4 points de plus que le taux France métropolitaine.** (20,1%).

A noter que dans la région, il dépasse 29% dans certains départements (Pyrénées-Orientales, Aude, Gard, Hérault, etc.). Le taux de chômage des jeunes filles de 15-24 ans est plus élevé que chez les garçons, ce qui rejoint une des observations du rapport du CESE sur les jeunes ruraux.

Taux de chômage localisés en moyenne annuelle en 2018



Source : Insee, taux de chômage localisés en moyenne annuelle en 2018
Graphiques : DRJSCS Occitanie

Demandeurs d'emploi au 4ème trim. 2019	Ariège	OCCITANIE
DEFM Moins de 25 ans catégories A, B, C	1 700	70 680
Dont femmes	860	35 540
Evolution sur 1 an	-6,1	-2,5
Part des moins de 25 ans parmi les DEFM A, B, C	11,7%	12,5%
Part des demandeurs d'emplois de moins de 25 ans parmi les jeunes de moins de 25 ans	12%	

Sources: Pôle emploi, Direccte

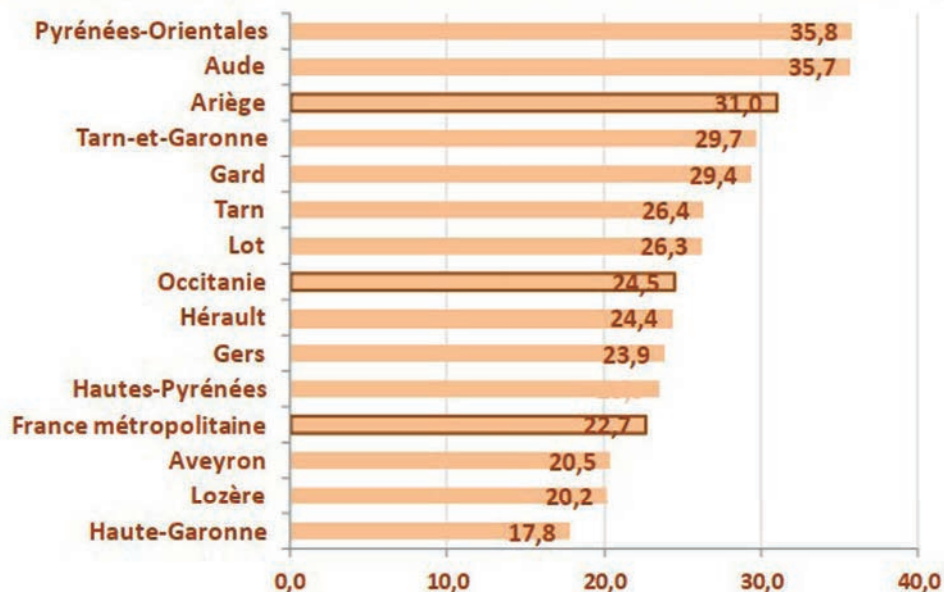
180 jeunes sont bénéficiaires du RSA en 2019 (moins de 25 ans connaissant une charge de famille ou ayant cumulé un nombre d'heures de travail suffisant pour déroger à la limite d'âge).

En plus des situations de chômage, certains jeunes sont considérés comme « inactifs ». Sortis du système scolaire, sans emploi, ils ne sont pas inscrits à Pôle emploi et n'apparaissent donc pas dans les statistiques du chômage. Il est encore plus difficile de pouvoir les aider. Ces jeunes, en plus de ceux qui sont au chômage constituent les jeunes non insérés⁵, c'est-à-dire les jeunes entre 18 et 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires (jeunes qui se sont déclarés au chômage ou inactifs, même s'ils sont par ailleurs inscrits dans un établissement d'enseignement).

⁵ Cet indicateur fait partie des indicateurs socio départementaux (ISD, Insee). Il définit mieux que le taux de chômage les jeunes en situation professionnelle difficile ; la tranche d'âge 18-25 ans cerne davantage la période de sas entre études et vie professionnelle (seuil de 25 ans = fin de l'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion)

La proportion de jeunes non insérés dans l'Ariège fait partie des plus élevées de la région (31% ; moyenne régionale : 24,5% et à la moyenne France métropolitaine : 22,7%).

Part des jeunes de 18-25 ans non insérés (ni en emploi, ni en études, ni en formation)



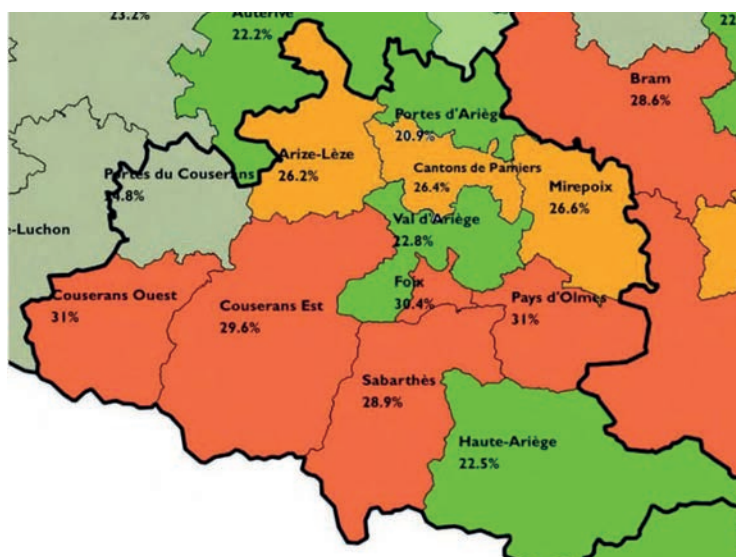
Source: Insee, indicateurs socio départementaux, RP 2015
Graphique: DRJSCS Occitanie

Un autre indicateur fréquemment utilisé est celui des NEETS (ni en emploi, ni en études, ni en formation). De manière plus précise, cette catégorie regroupe 2 publics différents :

- d'une part, les jeunes diplômés à la recherche d'un travail, se trouvant temporairement éloignés du marché de l'emploi, exposés à un risque de chômage prolongé
- d'autre part, les jeunes ayant quitté précocement le système éducatif et ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail, faute de qualification et de compétences adéquates.

26,8% de jeunes de 16-29 ans sont considérés comme Neets en Ariège, contre 20,4% au niveau national et 22,3% en Occitanie. 61,5% ont un niveau infra-bac (54,1% en Occitanie). Les cantons de Couserans-est et ouest, Foix et Pays d'Olmes sont les plus concernés en proportion.

Les jeunes Neets en Ariège (répartition territoriale par canton):



canton ville	16-29 ans	NEETS	Dont NEETS femmes
0901 - Haute-Ariège	609	137	73
0902 - Arize-Lèze	1 143	300	172
0903 - Couserans Est	914	271	85
0904 - Couserans Ouest	1 221	379	191
0905 - Foix	1 983	603	313
0906 - Mirepoix	1 531	407	196
Pamiers 1 et 2 (i.c commune de Pamiers)	4 445	1172	660
0909 - Pays d'Olmes	1 385	430	220
0910 - Portes d'Ariège	1 593	333	158
0911 - Portes du Couserans	1 038	257	121
0912 - Sabarthès	1 306	378	213
0913 - Val d'Ariège	1 779	406	204
Ariège	18 945	5 070	2 605
Occitanie	916 400	204 100	105 600

Source: Insee RP 2015 / Cartographie: Direccte Occitanie

Les Missions Locales ont un rôle important à jouer dans le suivi de ces jeunes. En 2018, la Mission Locale Ariège a accompagné 2 453 jeunes dont 862 en 1^{er} accueil dans ses 10 lieux d'accueil :

- ses 4 antennes : Saint-Girons, Foix, Pamiers, Lavelanet,
- ses 6 permanences : Seix, Le Fossat, Saverdun, Mazères, Mirepoix, Tarascon.

La proportion de jeunes dont le niveau de formation est inférieur au niveau V est plus élevée en Ariège et la part des mineurs également.

Jeunes accompagnés en missions locales en 2018	Ariège	OCCITANIE
Effectif	2 453	99 872
dont part de femmes	48,4%	48,6%
dont part de niveau de formation infra V	52,3%	47,1%
dont part de moins de 18 ans	9,1%	6,1%
dont part de 18-25 ans	89,4%	87,4%
Dispositifs d'accompagnement spécifiques en 2018	Ariège	OCCITANIE
Nombre de jeunes entrés en PACEA*	489	27 540
Nombre de jeunes entrés en garantie jeunes**	298	8 739

Source: ARML (i-Milo)

* PACEA : parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

** Garantie Jeunes : accompagnement intensif et collectif d'une durée de douze mois

La mobilité, vecteur d'insertion professionnelle

Dernier point sur l'insertion professionnelle des jeunes, l'importance de la mobilité.

Une étude de l'Injep réalisée dans le cadre du Baromètre sur la jeunesse 2017⁶ indique que les difficultés de transport sont réelles pour les jeunes : un quart a renoncé à un emploi, 21% à une formation et 57% à une activité sociale (visite d'un proche, loisir ou vacances) en raison de difficultés de transport. Les jeunes en situation précaire sont davantage dans une situation de mobilité empêchée. Un tiers des jeunes sans diplôme (ou avec au plus le brevet des collèges) ont renoncé à accepter un emploi à cause du transport, et le taux s'élève à 44 % chez les jeunes chômeurs. Si les jeunes sont plus enclins à utiliser les transports en commun ou le vélo, les freins principaux à la mobilité sont les contraintes financières et l'absence d'accès à une voiture ou à des alternatives dans des zones mal desservies par les transports en commun.

Cette problématique est particulièrement prégnante en zone rurale, et encore plus marquée sur un territoire de montagne, comme l'est l'Ariège. En 2015, une étude menée par le Parc Naturel Régional des Pyrénées ariégeoises portait sur un échantillon de 163 jeunes des bassins de vie du Castillonnais, d'Oust et de Massat.

D'après cette étude, 80% des jeunes résidents permanents⁷ réalisent quotidiennement des déplacements inférieurs à 1h A/R pour se rendre sur leur lieu de travail/étude, avant tout polarisé par la Commune de Saint-Girons. Ainsi, sur l'ensemble des modalités citées, on observe une vraie tendance aux **mobilités douces** (20,4 % à pied, 7,5 % à vélo, 8,6 % en deux-roues motorisés) par rapport à l'usage de la voiture personnelle (34.2% des citations). Le **covoiturage (hors contexte familial)**, plus courant dans le Massatois, reste relativement globalement peu pratiqué pour les déplacements quotidiens. Cependant le recours, à **l'autostop (13,8%)** est une pratique régulièrement citée dans cette enquête parmi les jeunes « résidents permanents », notamment dans le Castillonnais où près d'un jeune sur 5 cite ce mode de déplacement pour son activité quotidienne.

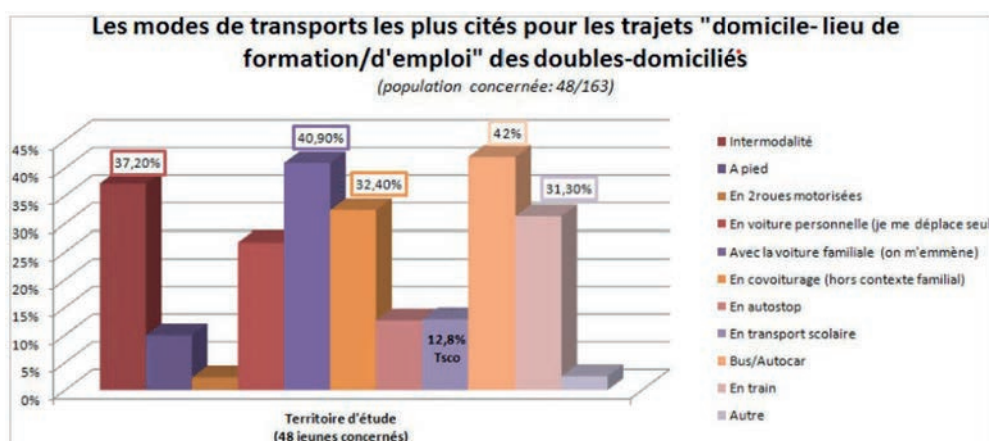
Par ailleurs, si 56,7 % des jeunes actifs se déplacent avec leur voiture personnelle, 29,7 % déclarent se déplacer quotidiennement à pied et 17,7 % en auto-stop, la proximité justifiant avant tout ces pratiques. Parmi eux cependant, 40,3 % n'ont aucun permis de conduire (2 roues ou voiture).

S'agissant des jeunes « double domiciliés »⁸, les déplacements longue distance (de plus de 2h) nécessitent des jeunes concernés et de leur famille de s'adapter à des horaires/ jours de départs que les réseaux de transports ne couvrent pas depuis le territoire d'étude. En attendant, **les jeunes double domiciliés ont recours à des pratiques alternatives à l'autosolisme dont le covoiturage (1/3 des jeunes ayant le permis) pour des trajets supérieurs à 80km**. Le réseau commercial de Blablacar est justement calibré pour répondre à ces trajets. Cependant, l'organisation du covoiturage ne semble s'organiser qu'à partir du pôle de Saint-Girons.

⁶ « Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes », Injep Analyses et synthèses n°19, décembre 2018

⁷ Jeunes interrogés ayant déclaré avoir un seul et même domicile

⁸ Jeunes interrogés qui transitent régulièrement entre deux domiciles dans le cadre de leurs activités professionnelles ou scolaires



L'intérêt à développer le covoiturage courte distance peut se tenir derrière l'enjeu de renforcer les pratiques de covoiturage depuis le domicile jusqu'au lieu d'étude, d'autant que la part de l'autostop (12.6%) concernent avant tout des trajets pour Saint-Girons et Foix, et pour rallier un site multimodal.

S'agissant enfin des transports des jeunes vers leurs loisirs, deux phénomènes ressortent de ces pratiques observées :

- **Dépendance forte des jeunes à la « voiture familiale », et plus largement à un usage de la voiture qui reste dans la « sphère privée »**
- **Faible recours aux transports en commun (Bus/Autocar) dans le cadre des loisirs**

Parmi les 15-24 ans interrogés, 54.7% ne savent pas que le transport à la demande existe. Et pour ceux qui le connaissent, rares sont les jeunes, scolaires ou actifs, résidents permanents ou doubles domiciliés, pour le travail ou pour les loisirs, qui utilisent le TAD. Pourtant le prix d'un voyage ou d'un aller-retour est moins coûteux qu'un billet de bus en ligne régulière hors abonnement. De plus, il pourrait répondre à certaines attentes exprimées par les jeunes notamment en matière de desserte hors période scolaire.

3. Conditions de vie (logement, santé, pauvreté)

Accéder à un logement autonome est important dans le passage à l'âge adulte et cela reste une aspiration très forte des jeunes⁹. Pour autant, de multiples facteurs peuvent le freiner : la faiblesse des ressources financières et la précarité de l'emploi des jeunes ainsi que des freins psychologiques également.

3.1 Modes de cohabitation/logement

Les jeunes Ariégeois vivent plus fréquemment chez leurs parents

L'accès à l'autonomie résidentielle est, de manière générale, plus tardive dans les départements ruraux. C'est le cas en Ariège où **la proportion de jeunes de 20-24 ans vivant chez leurs parents est de 45%** (39,1% en Occitanie).

Comme partout en France, la différence selon le genre est très marquée. Si les filles sont un peu plus d'un tiers (34,3%) à vivre encore chez leurs parents, plus de la moitié des garçons (54,6%) le sont encore.

Cohabitation familiale des jeunes de 20 à 24 ans en 2015	OCCITANIE	Ariège	France métropolitaine
Part de l'ensemble des jeunes de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	39,1	45,0	46,6
Part des garçons de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	46,0	54,6	53,9
Part des filles de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	32,2	34,3	39,4

Source : Insee, RP 2015

Selon les territoires, l'offre de logements et les tensions qui s'exercent sur le marché du logement ont aussi un impact sur l'accès plus ou moins facilité au logement autonome des jeunes. En milieu rural, l'offre de logements vacants de petite taille est en général limitée. Une partie du parc immobilier est ancienne et parfois en mauvais état. A l'inverse, la pression foncière et immobilière peut être forte dans les zones touristiques, entravant la capacité à se loger de nombreux jeunes.

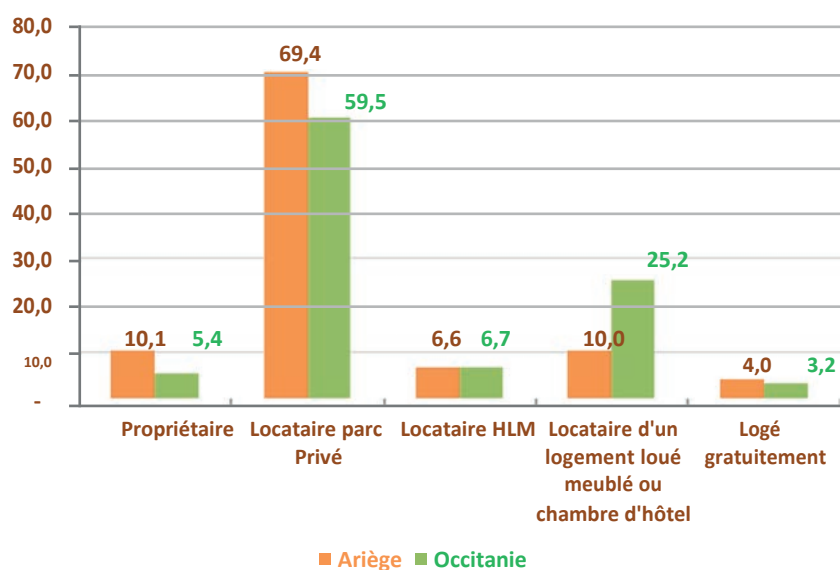
Des spécificités du parc de logements qui ont des conséquences sur le statut d'occupation des logements des jeunes :

En Ariège, le taux de vacance des logements s'élève à 9,6% (8,5% en Occitanie et 8,1% en France) pouvant s'expliquer en partie par une baisse de la population et un parc de logements vieillissant (30% des résidences principales ont été construites avant 1946 contre 20,4% sur l'ensemble de l'Occitanie). Du fait de l'attrait touristique du département, la part des résidences secondaires (y compris logements occasionnels) est également élevée (24,8% contre 15,7% en Occitanie ou 9,6% en France). De plus, dans un parc de logements composé à 80% de maisons individuelles, 66% des habitants sont propriétaires de leur logement. Les logements de 1-2 pièces ne représentent que 9,2% des résidences principales (16,6% en Occitanie).

⁹ On considère la tranche d'âge des 20-24 ans car c'est celle où il y a le plus de situations hétérogènes, entre études, emploi, chômage (indicateur de prise d'autonomie résidentielle).

Dans ces conditions, l'accès à un logement n'est pas facilité pour les jeunes ariégeois. **Le statut de locataire est cependant majoritaire chez les jeunes ariégeois (de moins de 25 ans et ayant décohabité)** comme partout ailleurs : 69,4% et 59,5% en Occitanie. La proportion de jeunes logés en HLM est équivalente à ce qui est observé en Occitanie pour la même tranche d'âge (6,6%). Il semble donc que **l'accès à un logement social soit légèrement facilité pour les jeunes ariégeois par rapport à d'autres territoires d'Occitanie** puisqu'il y a deux fois moins de logements sociaux dans le département (4,6% pour 8,8% en Occitanie). Notons ici que la région est marquée par un déficit structurel sur ce plan. **L'accès à la propriété est également plus important : ils sont 10,1% à être propriétaire contre 5,4% ailleurs dans la région.** Cela peut expliquer le départ plus tardif du domicile parental (le jeune attend d'avoir quelques économies pour pouvoir emprunter).

Statut d'occupation des logements des jeunes de moins de 25 ans



Sources: Insee, RP2016

Le parc locatif privé reste donc la solution pour la plupart des jeunes, mais moyennant un taux d'effort conséquent (part des dépenses logement dans le budget individuel).

Aux situations ne permettant absolument pas un accès au logement du parc privé, y compris pour des raisons de besoin en logement temporaire, des solutions peuvent être trouvées via les foyers de jeunes travailleurs, les résidences étudiantes, etc.

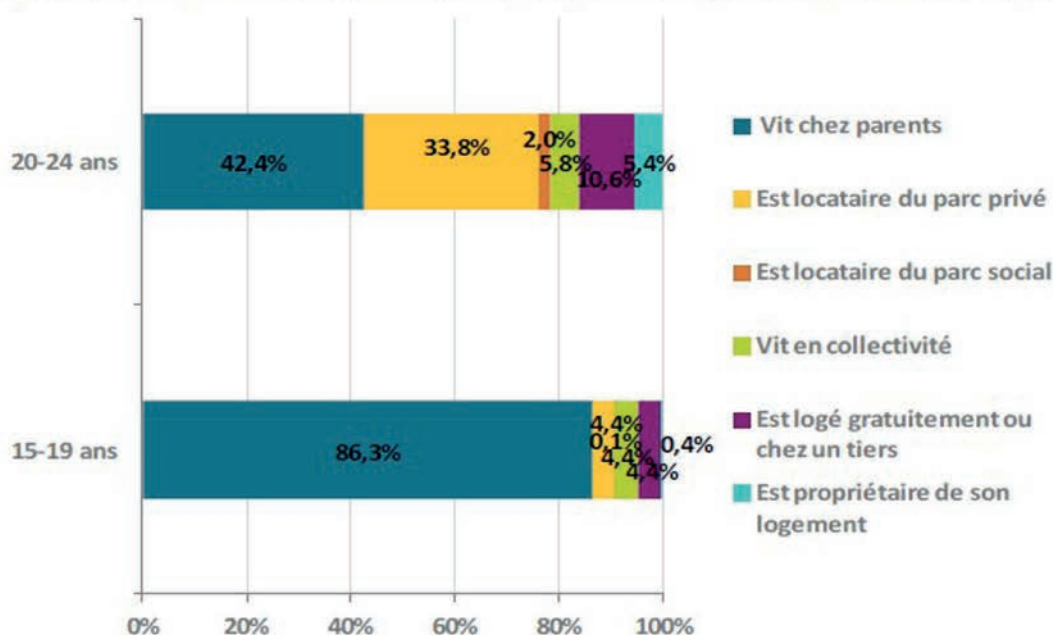
Des situations hétérogènes qui posent plus ou moins problème

Les situations sont, cependant, très hétérogènes selon l'âge et là où en est le jeune dans son évolution personnelle et dans son insertion socioprofessionnelle (études initiales, poursuite d'études supérieures, emploi stable, précaire ou chômage) qui déterminent ses ressources financières pour accéder à un logement.

Le graphique ci-après illustre cette évolution :

- 86,3% des 15-19 ans vivent chez leurs parents, ce qui est plutôt « normal » pour des âges où la majeure partie sont encore au lycée.
- Parmi les 20-24 ans, les situations sont déjà plus hétérogènes avec 42,4% des jeunes qui vivent encore chez leurs parents, 33,8% qui sont locataires du parc privé, 10,6% sont logés gratuitement ou chez un tiers, etc.

Répartition des jeunes selon leur situation par rapport au logement (par tranches d'âge quinquennal)



Source : Insee - RP 2016, traitements DRJSCS Occitanie

Vivre chez ses parents, quand on a 16 ans et que l'on est au lycée est plutôt dans l'ordre des choses, ça l'est moins quand on a 24 ans et que l'on a un emploi stable, mais que l'on ne peut pas se loger car le coût est trop élevé par rapport à son salaire. Sauf si c'est un choix de vie, et notamment pour économiser en vue d'accéder à la propriété. Tout est une question de situation choisie ou subie.

En Ariège, on identifie par exemple 37% des jeunes en CDI qui vivent chez leurs parents. Parmi les jeunes qui sont au chômage, 58% vivent chez leurs parents. Parmi les jeunes en emplois précaires, 29% sont locataires dans le parc privé et 40% vivent chez leurs parents.

168 jeunes de moins de 25 ans ont bénéficié d'une aide au titre du Fonds unique habitat du Conseil Départemental (maintien dans le logement dans le cadre d'un impayé de loyer, aide au paiement des factures d'énergie, aide à l'accès dans un nouveau logement).

Le problème du logement des jeunes, une problématique qui dépasse les contours de l'Ariège.

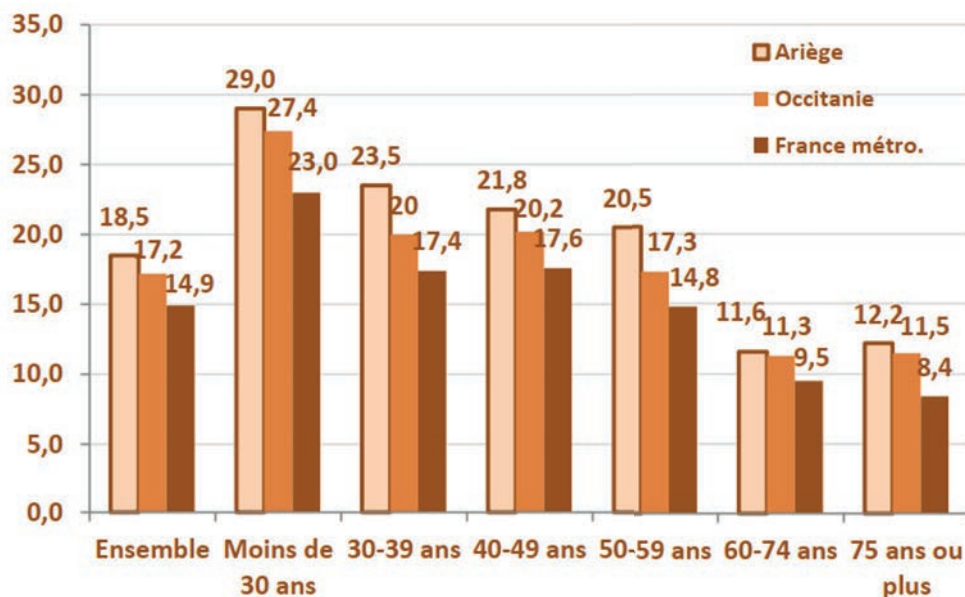
Même s'il y a des spécificités sur chaque territoire, la problématique du logement des jeunes, comme celle du chômage, est globale en France. Pour reprendre des éléments du baromètre de la jeunesse Injep 2018 qui interrogeait les jeunes notamment sur leurs parcours résidentiels :

- 40% cite le coût financier du logement et de la vie dans les raisons empêchant de quitter le domicile familial, 32% attendent un emploi avant de choisir un logement ;
- 36% cite le salaire trop faible comme frein éventuel à l'accès au logement et 29% l'absence d'emploi.
- 69% des jeunes qui vivent en logement autonome déclarent que leurs dépenses de logement représentent une lourde charge, 65% considèrent que ces dépenses représentent plus de 30% de leurs ressources mensuelles et 38% ont été aidés financièrement par un proche pour accéder à leur premier logement ou à leur logement actuel.

3.2 Précarité financière

En Ariège, le taux de pauvreté est plus élevé qu'en Occitanie ou en France métropolitaine. Comme partout, les jeunes sont les plus touchés et cette proportion atteint 29% pour les moins de 30 ans dans le département.

Taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal



Sources: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi)

Cet indicateur est partiel pour les jeunes puisqu'il ne concerne que l'âge du référent fiscal et tous les jeunes ne sont pas installés en ménage. Les données CAF permettent de donner des éléments plus précis sur la précarité de certains jeunes.

3.3 Santé

Il existe peu d'indicateurs de santé sur le public jeune à une échelle locale mais certains indicateurs régionaux peuvent donner quelques indications sur certains comportements à risque notamment.

- La région Occitanie se distingue par des consommations plus élevées en tabac, alcool, cannabis (surtout tabac et cannabis). Il existe une différence de comportements filles/garçons avec des consommations plus élevées chez les garçons qui se retrouvent au niveau national et régional ;
- La mortalité des jeunes est faible mais les causes principales parmi les 15-24 ans sont les décès par mort violente (suicides et accidents de la circulation)
- Un autre indicateur important sur la santé des jeunes est le taux de recours à l'IVG chez les jeunes femmes (15-24 ans). Il est de 24,3 pour 1 000 en Ariège soit plus élevé de 5 points par rapport au niveau France métro.
- Le sentiment de mal-être (anxiété, dépression, souffrance psychologique...) est régulièrement souligné comme important, par différentes structures et notamment les Maisons des Adolescents et les Points Accueil Ecoute Jeunes.

Une dernière publication de la DREES sur la santé des adolescents¹³, indiquait que la part d'adolescents en surcharge pondérale est en augmentation avec 18 % des adolescents scolarisés en classe de troisième en surcharge pondérale en 2017, dont plus d'un quart, soit 5,2 %, sont obèses. Au-delà des inégalités sociales qui persistent dans les comportements alimentaires, le temps passé devant les écrans réduit inévitablement l'activité physique et engendre également des problèmes de concentration et d'apprentissage. Selon cette étude, pour la plupart des adolescents, le temps passé devant les écrans est supérieur aux recommandations publiées en 2013 par l'Académie des sciences qui suggèrent de ne pas excéder deux heures par jour devant les écrans à l'adolescence. 73 % des élèves dépasseraient ce seuil durant la semaine.

Conduites à risques, morbidité, mortalité

	Ariège	Occitanie	France métropolitaine
Consommation tabac, alcool, cannabis à 17 ans en %			
Garçons			
Tabac quotidien en % (au moins une cigarette par jour)	nd	28	26
Alcool régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	nd	12	12
Cannabis régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	nd	11	10
Filles			
Tabac quotidien en % (au moins une cigarette par jour)	nd	26	24
Alcool régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	nd	5	5
Cannabis régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	nd	6	5
Taux de recours à l'IVG des mineures (pour 1 000 femmes de 15 à 17 ans) en 2017	nd	6,6	5,3
Taux de recours à l'IVG chez les jeunes femmes (15-24 ans) pour 1 000 femmes	24,3	nd	19,3
Décès des jeunes de 15 à 24 ans (2013-2014-2015) toutes causes confondues	22	725	7 211
Par accident de la circulation	6	189	1 837
soit en %	27,3%	26,1%	25,5%
Par suicide	5	105	1 160
soit en %	22,7%	14,5%	16,1%

Sources : DREES, SAE, PMSI ; Insee, RP 2015 exploitation complémentaire, estimation de population 2018 ; Inserm, CépiDc ; OFDT, enquête Escapad 2016 ; Erasme (Cnam-TS)

D'après la DREES¹⁰, en 2017, on dénombre 2375 séjours des jeunes de 15 à 24 ans dans les établissements de soins de courte durée MCO, soit 5,4% du total des séjours. Ces séjours sont liés aux principales pathologies traitées suivantes :

- 528 maladies de l'appareil digestif dont 337 maladies des dents et du parodonte et 50 appendicites
- 401 grossesses et accouchement dont 164 avortements
- 307 Lésions traumatiques et empoisonnements dont 73 luxations et entorses et 43 traumatismes crâniens
- 151 symptômes liés à des résultats anormaux NCA
- 132 maladies liées au système ostéo-articulaire ou musculaire
- 93 infections et maladies de peau et du tissu cellulaire sous cutané

¹⁰ <http://www.data.drees.sante.gouv.fr/ReportFolders/reportFolders.aspx>

- 92 cas de maladies de l'appareil génito-urinaires
- 74 troubles mentaux dont 33 intoxications aiguës dues à l'alcool
- 58 maladies de l'appareil respiratoire
- 36 maladies infectieuses et parasitaires dont 5 maladies sexuellement transmissibles
- 32 maladies du système nerve
- 31 tumeurs
- 31 maladies sanguines ou troubles immunitaires dont 9 anémieux
- 31 maladies de l'appareil circulatoire dont 6 troubles du rythme cardiaque
- 22 malformations congénitales et anomalies chromosomiques
- 20 maladies nutritionnelles et métaboliques dont 6 cas de diabète sucré et 14 cas d'obésité
- 11 maladies de l'œil et de ses annexes dont 5 strabismes
- 9 maladies oreille
- 316 Autres motifs dont 158 examens sans analyse anormale

En dehors des hospitalisations pour des motifs « autres » que des maladies ou traumatismes (surveillance, prévention, motifs sociaux, examens, etc.), les motifs d'hospitalisations les plus fréquents chez les garçons sont les maladies de l'appareil digestif (13 % des hospitalisations) avant les traumatismes et empoisonnements (11 %) et les maladies de l'appareil respiratoire (8 %). Chez les filles, les maladies de l'appareil digestif sont également le premier motif d'hospitalisation (16 %) avant les grossesses et accouchements (13 %). Les maladies de l'appareil respiratoire arrivent aussi en 3e position (6 %) avant les traumatismes et empoisonnements (5 %).

Une seconde étude intéressante sur les jeunes ariégeois a été effectuée par le CREAIORS Occitanie. Ce rapport présente les résultats de l'analyse des données de santé recueillies auprès des élèves de grande section de maternelle (GSM) et de sixième (6e) au cours des bilans infirmiers réalisés durant l'année scolaire 2017/2018 dans l'académie de Toulouse.

Le département de l'Ariège dispose du (triste) record régional du plus fort taux d'élèves en surcharge pondérale : **20 % des jeunes en 6e sont en surcharge pondérale (dont 5 % en obésité)** contre 15 % pour l'académie de Toulouse.

Les jeunes ariégeois font ainsi moins de sport que la moyenne académique (66 % contre 68%), ce qui s'observe dès la maternelle puisque dès la grande section, seuls 30 % des enfants ariégeois pratiquent une activité sportive contre 40 % des enfants à l'échelle académique.

Ces jeunes sont en revanche **plus équipés que la moyenne académique en consoles de jeu portables** (71 % contre 68%) **et en téléphone mobile** (67,5 % contre 63, 5%), nonobstant des revenus globalement plus faibles qu'ailleurs. Le taux de jeunes possédant une télé ou un ordinateur dans leur chambre en sixième est particulièrement éloquent : 40 % contre 33 % pour l'académie de Toulouse.

Il existe à ce titre un gradient social de santé indéniable :

- 54 % de nos jeunes de 6e, contre 44 % pour l'académie de Toulouse, dispose d'une durée de repos nocturne inférieure à 10h;
- 9,2 % d'entre eux contre 7 % dispose d'au moins une carie dentaire non traitée.

2017-2018	Sixième					
	Surpoids		Obésité		Surcharge pondérale ⁽¹⁾	
	%	[IC 95%] ⁽²⁾	%	[IC 95%]	%	[IC 95%]
Ariège	15,0	[13,3 - 16,8]	4,9	[3,9 - 6,1]	19,9	[17,9 - 21,9]
Aveyron	10,5	[8,6 - 12,8]	2,9	[2,0 - 4,3]	13,4	[11,3 - 15,9]
Haute-Garonne	11,9	[11,0 - 12,9]	2,4	[2,0 - 2,9]	14,4	[13,3 - 15,4]
Gers	10,5	[8,5 - 12,8]	3,2	[2,1 - 4,6]	13,6	[11,4 - 16,2]
Lot	12,6	[11 - 14,4]	3,5	[2,6 - 4,5]	16,1	[14,3 - 18,0]
Hautes-Pyrénées ⁽³⁾	---	---	---	---	---	---
Tarn	11,1	[9,6 - 12,8]	3,3	[2,5 - 4,4]	14,4	[12,7 - 16,3]
Tarn-et-Garonne	14,9	[12,9 - 17,1]	3,9	[2,9 - 5,2]	18,7	[16,5 - 21,1]
Académie de Toulouse	12,3	[11,7 - 12,9]	3,1	[2,8 - 3,4]	15,4	[14,7 - 16,0]

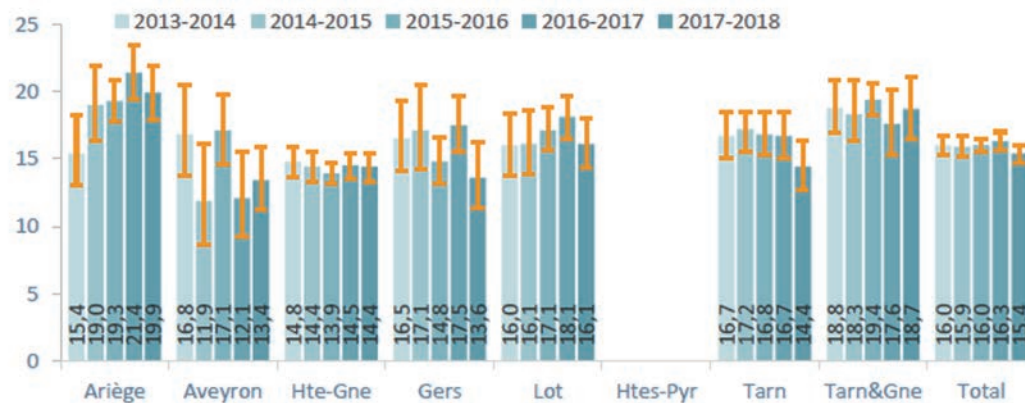
[1] Surpoids ou obésité ; (2) intervalle de confiance à 95% ; (3) Effectif insuffisant en sixième pour estimer des prévalences

Les prévalences s'écarteraient significativement de la moyenne dans l'académie de Toulouse sont signalées en gras.

Source : Infiscol 2017-2018, CREAI-ORS Occitanie



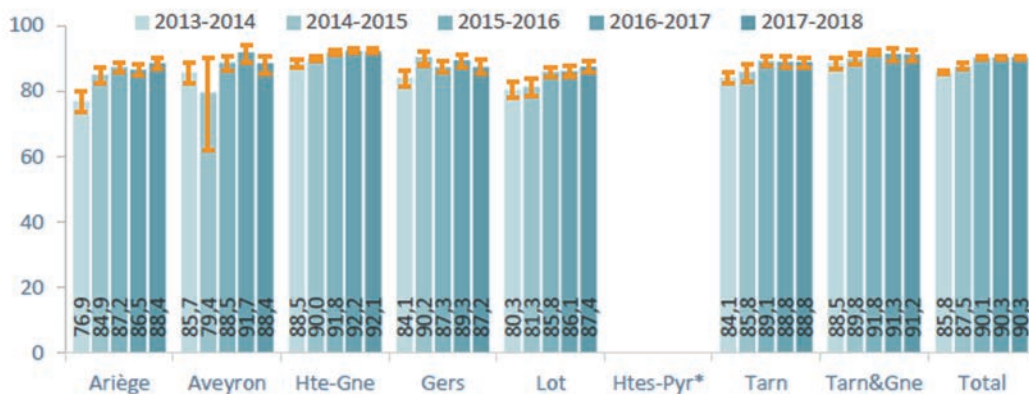
Figure 10 Évolution de la fréquence de la surcharge pondérale en sixième par département (avec représentation des intervalles de confiance à 95%)



Source : Infiscol 2017-2018, CREAI-ORS Occitanie

S'agissant du taux de couverture vaccinale, en sixième, le taux de couverture vaccinale ROR en Ariège s'est relativement stabilisé dans plusieurs départements, après une augmentation jusqu'en 2015/2016.

Figure 12 Évolution de la couverture vaccinale ROR en sixième par département (avec représentation des intervalles de confiance à 95 %)



Source : Infiscol 2017-2018, CREAI-ORS Occitanie

*Département des Hautes-Pyrénées non représenté du fait d'un effectif insuffisant les années antérieures pour estimer les prévalences.

Tableaux récapitulatifs départementaux

Ariège

	Grande Section Matern.		Sixième	
	%	% Total	%	% Total
Effectif des élèves ayant participé	709	9729	771	8147
Taux de participation	49,8	31,6	50,9	28,5
Sexe				
- Garçons	52,5	50,9	47,2	49,1
- Filles	47,5	49,1	52,8	50,9
Part des élèves de 5 à 6 ans (GS) ou 11 à 12 ans (6 ^e)	100,0	99,7	94,0	97,0
Situation familiale				
- 2 parents	85,7	87,8	76,0	78,0
- Famille monoparentale	10,2	7,9	9,9	10,7
- Famille recomposée	2,9	3,4	11,7	9,5
Vit en garde alternée	6,8	5,5	11,2	10,5
Trajet pour se rendre à l'école				
Durée moyenne de trajet pour se rendre à l'école	7,1	8,2	16,2	15,8
Durée <= 15 minutes	98,9	96,7	64,2	68,9
Durée >15 et <= 30 mn	1,1	2,9	28,1	24,0
Durée >30 mn et <= 60 mn	0,0	0,3	7,1	7,0
Durée > 60 mn	0,0	0,0	0,5	0,1
Nutrition, activité physique et sédentarité				
Prise de petit déjeuner le matin	97,1	97,1	90,6	92,5
Pratique une activité sportive	30,5	41,7	66,4	68,3
Pratique une activité artistique	6,3	6,5	11,5	10,9
Possède une télé et/ou un ordinateur dans chambre	19,2	14,8	39,8	33,8
Possède une console de jeu portable	47,8	49,2	70,6	68,3
Possède un téléphone portable	3,6	2,3	67,4	63,6
Sommeil				
Durée moyenne de sommeil (h)	---	10,8	9,8	9,9
Durée de repos nocturne <10h	---	3,0	53,8	43,9
Troubles du sommeil	9,2	11,9	8,1	11,8
Somnolence ou endormissement nocturne	18,4	10,5	18,0	9,7
Allergie				
Présence d'une allergie	9,6	8,5	24,8	22,7
Dépistage visuel				
Port de verres correcteurs	20,4	16,6	37,5	32,3
Trouble visuel	28,7	26,6	33,1	28,4
Dont trouble visuel dépisté lors de l'examen	12,9	15,3	6,7	7,0
Dépistage auditif				
Trouble auditif	5,7	6,9	3,0	2,6
Dont trouble auditif dépisté lors de l'examen	4,3	5,9	2,2	1,9
Données staturo-pondérales				
- Maigreur	3,1	3,0	2,3	3,8
- Normal	85,4	86,9	77,8	81,3
- Surpoids	8,5	8,0	15,0	12,1
- Obésité	3,0	2,4	4,9	2,7
Surcharge pondérale	11,5	10,4	19,9	14,9
Santé bucco-dentaire				
Orthodontie	0,5	1,4	26,0	21,2
Au moins une carie dentaire non traitée	9,9	8,3	9,2	7,0
Nombre de brossages quotidiens				
- 0	4,5	3,4	0,7	0,9
- 1	43,2	36,7	22,2	17,0
- 2	47,2	58,1	67,6	77,8
- 3	5,2	1,8	9,5	4,2
Couverture vaccinale				
DTP	97,7	97,7	96,9	95,7
Coqueluche	95,8	88,7	93,1	80,1
ROR	84,8	88,4	88,4	90,3
Hépatite B	55,3	70,5	21,9	42,1
BCG	7,7	19,5	23,6	34,1
Pneumocoque	73,0	81,9	62,3	70,1
Méningocoque	50,6	59,5	36,4	40,5
Haemophilus	70,8	73,7	86,4	77,4

Situation de handicap

Tableau 82. Les bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé dans les départements d'Occitanie fin 2014

	Bénéficiaires de l'AAEH de moins de 21 ans Effectif	Taux de bénéficiaires de l'AAEH* (‰)
Ariège	357	10,5

Tableau 83. Nombre et proportion d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire dans les établissements publics des départements d'Occitanie en 2015-2016

	1 ^{er} degré		2 nd degré		Total	
	Effectif	Proportion (‰)	Effectif	Proportion (‰)	Effectif	Proportion (‰)
Ariège	388	32,3	389	32,7	777	32,5

Bibliographie

Contribution MSA, CCI de l'Ariège, UD DIRECCTE, DSDEN de l'Ariège, Délégation départementale de l'ARS.

L'académie en chiffres Toulouse 2017 2018, juillet 2018

Insee, Document par département CAR jeunesse du 28 janvier 2018

« Évolution démographique dans les intercommunalités - Le dynamisme s'accélère dans les deux métropoles », Insee Flash Occitanie n° 85 – Janvier 2019

LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES, Avis du Conseil économique, social et environnemental, présenté par Mme Claire Guichet, janvier 2013

Profil Santé Contrat Local de Santé Occitanie Ax-les-termes

« Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes », Injep Analyses et synthèses n°19, décembre 2018

« Les difficultés de transport : un frein à l'emploi pour un quart des jeunes », Injep Analyses et synthèses n°6, décembre 2017

Baromètre sur la jeunesse Injep 2018

« Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans », Les dossiers de la DREES n°8, novembre 2016 <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/les-dossiers-de-la-drees/article/ressources-et-acces-a-l-autonomie-residentielle-des-18-24-ans>

« En 2017, des adolescents plutôt en meilleure santé physique mais plus souvent en surcharge pondérale », Etudes et résultats n°1122, août 2019

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/en-2017-des-adolescents-plutot-en-meilleure-sante-physique-mais-plus-souvent-en>

« Place des jeunes dans les territoires ruraux », rapport CESE, janvier 2017

Insee Analyses Occitanie n°5 mars 2016 « Panorama de l'Ariège - Un département tourné vers la métropole toulousaine »

ooOoo

[illegible]



Direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Occitanie

3, avenue Charles Flahault
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 09 70 83 03 30



Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations Ariège Service Jeunesse, sport et vie associative

9, rue du Lieutenant Paul Delpech
BP 130
09003 FOIX cedex
Tél : 05 61 02 43 00